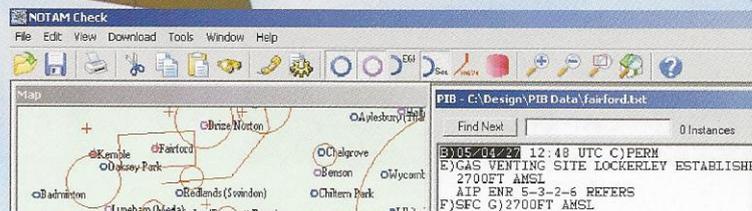


AU PLAN DES NOTAM LA CROISSANCE EST LÀ !



Tout d'abord comme vous le savez sans doute « exit » la *Notice To Air Men* d'où est issu cet acronyme ! L'acronyme lui-même est resté mais les Air Men ont disparu pour être remplacés par : « personnel chargé des opérations aériennes » (cf. chapitre 2 de l'annexe 15 de l'OACI).

Sans qu'il y ait une relation de cause à effet, on peut toutefois constater depuis déjà quelques années une importante augmentation du nombre annuel de NOTAM. En 2012 ce sont en France 31 700 NOTAM qui ont été émis ; parmi eux environ 4 000 NOTAM d'origine militaire. La cadence est actuellement d'environ 180 à 200 NOTAM par jour.

Une consolation, ce phénomène n'est pas que franco-français. Tout comme nous le Royaume-Uni verrait le nombre de ses NOTAM augmenter de 10 % par an ; l'Allemagne en éditerait 20 000 pendant la même période mais avec moins d'aérodromes, enfin un

Paris-Delhi nécessiterait le traitement de 2 500 NOTAM !

Consciente de ce phénomène, la DGAC a organisé en juin dernier une réunion de travail à laquelle étaient conviés les demandeurs, les rédacteurs, les éditeurs et l'ensemble des usagers dont les diverses fédérations aéronautiques.

À cette occasion, quelques pistes ont été évoquées pour tenter d'infléchir ce gradient d'inflation comme par exemple l'amélioration de la formation des demandeurs ; un usage modéré du principe de précaution devrait certainement conduire à une diminution de

demandes. Un guide du demandeur de NOTAM est édité à leur intention*. Outre le passage à l'AIP de certaines informations récurrentes, il conviendrait également d'éviter les NOTAM multiples.

Pour l'instant, pas de passage à l'acte mais il est évident que les travaux en cours visant à simplifier l'espace aérien, mais aussi l'action « choc de simplification » entreprise par la DGAC pour optimiser son fonctionnement administratif doivent également concourir à la non-prolifération des NOTAM.

Il paraît en effet évident qu'une action seulement ciblée NOTAM soit insuffisante pour résoudre cet inflationnisme** !

Enfin si de votre côté vous avez des idées, n'hésitez surtout pas à nous en faire part ; nous les transmettrons avec diligence à qui de droit !

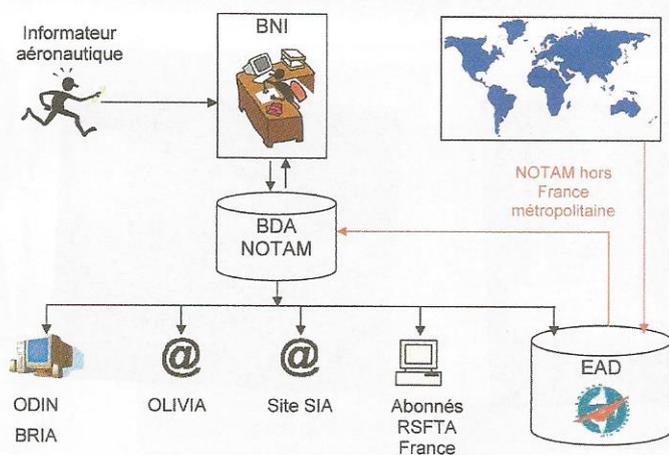
Bonnes lectures (de NOTAM bien sûr !) et bon vol à tous.

Gérard Coffignot
Président
Commission
Espaces aériens



un petit aperçu,
extrait du guide
NOTAM, pour
appréhender
le fonctionne-
ment de
l'usine à gaz !

3.1 SCHEMA DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION DES NOTAM



BNI : Bureau NOTAM International

BDA : Base de Données Aéronautiques

ODIN : Outil D'accès à l'Information NOTAM (intégré dans BRIA et repris par OLIVIA)

EAD : European AIS Database (AIS : Aeronautical Information System)

* sur le site du SIA : rubrique liens mais à condition d'avoir au préalable obtenu un mot de passe.

** de l'Anglais « inflationnisme » : tendance à l'inflation.